

**CONTRAT DE RÉSERVATION
 EMPLACEMENT CAMPING**

Contrat à nous
 retourner complété
 sous 8 jours.
 Merci

Entre les soussignés:

D'une part,
 Camping Le Moulin de Bidounet
 Saint Benoît
 82200 Moissac

D'autre part,

Nom :Prénom:N° téléphone :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Mail :
 Assurance responsabilité civile obligatoire - Nom n° de police :
 Immatriculation du/des véhicule(s) :
 Nombre d'animaux : Emplacement souhaité :

Les animaux de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas acceptés, les chiens doivent être tenus en laisse

Liste des personnes présentes					
<i>Seules les personnes figurant au présent contrat seront acceptées. Les mineurs non accompagnés d'un représentant légal ne seront pas acceptés pour des raisons de sécurité</i>					
NOM	Prénom	Date de naissance	NOM	Prénom	Date de naissance
1			4		
2			5		
3			6		

Nos différents forfaits camping

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 pers, 1 véhicule + tente, caravane, camping-car | <input type="checkbox"/> Personne supplémentaire 3 à 12 ans |
| <input type="checkbox"/> 2 pers, 1 véhicule + tente, caravane, camping-car | <input type="checkbox"/> Personne supplémentaire 13 à 17 ans |
| <input type="checkbox"/> Forfait rando / cyclo 1 personne | <input type="checkbox"/> Personne supplémentaire + 18 ans |
| <input type="checkbox"/> Forfait rando / cyclo 2 personnes | <input type="checkbox"/> Enfant -3ans |
| <input type="checkbox"/> Branchement électrique | <input type="checkbox"/> Véhicule supplémentaire |
| | <input type="checkbox"/> Forfait ACSI |

Hauteur du camping-car :

Arrivée le/...../2022	A partir de 15h	Départ le/...../2022	Avant 12h
------------	------------------	-----------------	-----------	------------------	-----------

PRIX :

Un acompte de **10 %** doit être réglé à la réservation par chèque bancaire établi à l'ordre de « Régie Moulin de Bidounet », par chèques vacances adressés par courrier ou bien par carte bancaire en VAD en nous téléphonant aux horaires d'ouverture de la réception.

Il vous est demandé de payer le solde à votre arrivée au camping.

Le montant de la location est fixé pour **6 personnes maximum** et deux installations et animaux maximum. Les personnes participant au séjour devront figurer sur le contrat de réservation au moment de la souscription du contrat.

Nous vous remercions de nous fournir une attestation d'assurance "extension villégiature", en général comprise avec votre assurance habitation. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de votre assureur afin qu'il vous la délivre.



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT CAMPING

Conditions générales de location

1/ Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement et/ou l'emplacement, le règlement intérieur du camping (*à disposition sur simple demande*).

2/ Il devra contracter toutes assurances pour garantir les risques vols, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

Conditions spécifiques à la location d'un emplacement

1/ Toute location est nominative et ne peut être cédée.

2/ La location débute entre 15h et 19h le jour de l'arrivée et se termine au plus tard à 12h le jour du départ.

3/ Le nombre d'occupants sur l'emplacement est limité à six personnes pour deux installations maximum, quel que soit l'âge des enfants, et un véhicule.

4/ Les animaux devront obligatoirement être tatoués ou porteurs d'une puce électronique d'identification, et justifiés d'un certificat antirabique. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont strictement interdits. Deux animaux maximum sont autorisés par emplacement.

Une copie du contrat et des conditions générales de location devront être adressées au camping, signées et approuvées.

5/ A défaut de message télégraphié du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 40 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location. L'acompte versé restera acquis à l'exploitant.

6/ Lors de votre réservation une assurance annulation vous est proposée en option.

Cette souscription doit impérativement être effectuée au moment de la réservation du séjour et ne pourra être ajoutée qu'une fois les 30% d'acompte versés.

En cas d'annulation, si le client a souscrit à l'assurance annulation il sera remboursé, dans les conditions prévues par l'assureur CAMPEZ COUVERT, de :

- 30% du montant de la location (soit le montant de l'acompte) en cas d'événement survenant entre la date de réservation et le 30ème jour avant la date prévue d'arrivée.

- 100% du montant de la location, si le solde a été entièrement versé, en cas d'événement survenant moins de 30 jours avant la date d'arrivée.

Dans le cas contraire, les sommes versées par le client resteront acquises à l'exploitant

les frais de dossiers ne sont pas remboursables

DÉCLARATIONS :

Le client déclare

- qu'il a toute capacité pour agir
- que son état civil, son adresse et ceux des participants au séjour sont bien ceux indiqués ci-dessus
- qu'il a pris connaissance des conditions de location et du règlement du camping et qu'il les accepte

Fait à Moissac le 01/ 01/ 2022 pour la saison 2022

Fait à

LE

Signatures précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le Bailleur

Pour Mr le Maire de Moissac
Le gestionnaire Frantz Paillard

Commune de Moissac- SIRET 218 201- APE 8411Z- Administration publique générale

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES La commune de Moissac s'engage à la confidentialité de vos données personnelles traitées et veille à ce que les personnes autorisées à les traiter s'engagent également à respecter cette obligation de confidentialité, conformément au règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de loi n° 78-17 précitée.

<u>Emplacement</u>	Tarifs par nuitée				
	C	B	A	B	C
	25/03/22 au 03/06/22	04/06/22 au 01/07/22	02/07/22 au 26/08/22	27/08/22 au 23/09/22	24/09/22 au 24/10/22
1 personne / 1 tente sur l'espace rando-cyclo (sans électricité, sans véhicule)	8,20 €	9,80 €	11,90 €	9,80 €	8,20 €
A partir de 2 personnes, tarifs et suppléments sur espace rando -10 % remise zéro carbone					
1 personne avec voiture + tente/caravane ou CC (sans élect)	11,20 €	15,40 €	17,70 €	15,40 €	11,20 €
2 personnes avec voiture + tente/caravane ou CC (sans élect)	15,10 €	19,20 €	21,80 €	19,20 €	15,10 €
Forfait ACSI caravane ou CC	16,00 €	16,00 €	Non applicable	16,00 €	16,00 €
Enf -3 ans	Offert	Offert	Offert	Offert	Offert
Pers supp 3/12 ans	2,30 €	2,60 €	3,10 €	2,60 €	2,30 €
Pers supp 13/17 ans	3,60 €	4,00 €	4,60 €	4,00 €	3,60 €
Pers supp +18 ans	4,40 €	5,10 €	6,10 €	5,10 €	4,40 €
Branchement électrique	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Animaux (max 2 tatoués vaccinés)	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €
Véhicule supp ou Gardiennage voiture sur parking intérieur camping	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Caravane double-essieux (en plus du tarif journalier)	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Services Camping-cars sans séjour (vidanges/eau)	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €
Taxe de séjour	0,55 € / personne adulte / nuit				
Frais de dossier	15,00 €				
Assurance annulation (sur totalité séjour)	3,00 %				

Centre-ville
de Moissac
(2 km)

TARN

Légende de Sécurité

- Accueil**
Reception
- Évacuation**
Evacuation way
- Point de Rassemblement**
Assembling point
- Points d'eau**
Water points
- Bornes Électriques**
Electrical points
- Extincteurs**
Extinguishers
- Sens de Circulation**
Direction of flow

Nos Services

- Sanitaires**
Sanitaries
- Aire de jeux**
Playground area
- Bar**
- Piscine**
Swimming pool
- Boulodrome**
- Camping-car**
- Barbecues Collectifs**
- Parking**
Garage Mort

Nos Hébergements

- Coco Sweet**
- Modern Lodge**
- Modern Lodge + ♿**
- Havana Lodge + ♿**
- Lodge Bali + ♿**
- Tente Moorea**
- Emplacement nus**
- Espace Rando**
- Empl. C-car**



Pont- Canal du Cacor
(vélo voie verte)
(1 km)